



RCS : NICE

Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 02317

Numéro SIREN : 807 856 596

Nom ou dénomination : AZUR DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2015 sous le numéro de dépôt 4360

AZUR DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital d'1 euro
Siège social : 214, boulevard du Mercantour, 06200 Nice
RCS NICE : 807 856 596

4360

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 14 AVRIL 2015

La société NICE-MATIN, société coopérative d'intérêt collectif anonyme à capital variable dont le siège social est situé 214, boulevard du Mercantour, 06200 Nice, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 804 790 350, représentée par Madame Eliane Luciano, Directeur Général, Associé unique de la Société, a pris les décisions suivantes.

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique prend acte de la volonté de démissionner de Madame Eliane Luciano de ses fonctions de Président avec effet ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède, l'Associé unique décide de nommer Monsieur Alain Cantone, demeurant 156, Route de la Sirole, 06100 Nice, en qualité de Président, pour une durée indéterminée, lequel a d'ores et déjà déclaré accepter le présent mandat pour lequel il était pressenti et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer cette fonction, notamment au regard de la réglementation applicable au cumul de mandats sociaux.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'associés et dans la limite de l'objet social, le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

TROISIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 17 des statuts, l'Associé unique décide de nommer Madame Eliane Luciano demeurant 93, boulevard de la Madeleine, bâtiment B, 06000 Nice, en qualité de Directeur Général, pour une durée indéterminée, laquelle a d'ores et déjà déclaré accepter le présent mandat pour lequel elle était pressentie et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer cette fonction, notamment au regard de la réglementation applicable au cumul de mandats sociaux.

Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'associés et dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

QUATRIEME RESOLUTION

Conformément à l'article 17 des statuts, l'Associé unique décide de nommer Monsieur Jean-François Daniel demeurant 360, Chemin du Jacquon, 06700 Saint Laurent du Var, en qualité de Directeur Général, pour une durée indéterminée, lequel a d'ores et déjà déclaré accepter le présent mandat pour lequel il était pressenti et n'être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer cette fonction, notamment au regard de la réglementation applicable au cumul de mandats sociaux.



Sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'associés et dans la limite de l'objet social, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Associé unique nomme le Cabinet FCA Fiduciaire de Commissariat et d'Audit , Immeuble Les Mimosas 19, rue Alphonse 1er 06200 NICE, représenté par Monsieur Philippe LUCCHESI, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et par Monsieur Jean-Claude MOREL, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

SIXIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Fait à Nice,
Le 14 avril 2015
En 4 originaux



SCIC NICE-MATIN
Représentée par Madame Eliane Luciano
Directeur Général

SAS AZUR DISTRIBUTION
214, boulevard du Mercantour
06200 Nice

Nice, le 10 avril 2015

Lettre remise en mains propres contre décharge

Objet : Démission

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire part de ma décision de démissionner de mes fonctions de Présidente que j'occupe au sein de la SAS AZUR DISTRIBUTION.

En conséquence, je vous remercie de faire le nécessaire pour que ma décision, qui prend effet à la date de réception de la présente, soit formalisée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.


Eliane Luciano